

Vendôme

LE MAG

À la une

Les projets sélectionnés
pour le budget participatif

Patrimoine

Une collecte de dons pour
redonner vie à la Porte d'eau

Environnement

De nouveaux horaires
pour l'éclairage public



DOSSIER

**VENDÔME S'ENGAGE POUR
LA CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM**

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | À LA UNE

- Cette année, Vendôme célèbre Rochambeau en fleurs
- Vendôme renforce la sécurité du centre-ville avec une nouvelle borne escamotable
- Budget participatif 2025 : des idées à l'action
- Un Espace famille repensé pour vous faciliter la vie

10 | DOSSIER

VENDÔME S'ENGAGE POUR LA CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM



PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME 📷

14 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

15 | PATRIMOINE

- Une collecte de dons pour redonner vie à la Porte d'eau

16 | ENVIRONNEMENT

- Un nouvel aménagement paysager en bord de Loir
- Des mégots... et des questions !
- Rue de la Tuilerie : une touche de vert bienvenue
- De nouveaux horaires pour l'éclairage public

18 | CULTURE

- Exposition Jean-Gilles Badaire au Manège Rochambeau

20 | AGENDA

22 | TRIBUNES

23 | INFOS PRATIQUES

Chère Vendômoise,
Cher Vendômois



plaisir de tous.

Nous aurons également la chance d'accueillir le concert exceptionnel « Back to 80's », une soirée festive et populaire qui rassemblera, aux Grands-Prés, toutes les générations autour des plus grands tubes des années 80. Une belle occasion de chanter, danser, et créer ensemble de nouveaux souvenirs tout en animant la rentrée.

L'été s'installe peu à peu dans notre belle cité, baignant Vendôme de lumière et d'énergie. C'est une saison que nous attendons tous avec impatience : celle des journées plus longues, des soirées animées, des retrouvailles en famille ou entre amis, et de la redécouverte de notre belle ville.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un été apaisant, joyeux et chaleureux, que vous restiez à Vendôme ou que vous partiez quelques jours. Pour celles et ceux qui choisiront de vivre l'été ici, sachez que notre ville ne manquera pas d'animations pour rythmer les semaines à venir. Les Guinguettes, désormais rendez-vous incontournables de la saison estivale, rouvrent leurs portes pour faire vibrer les bords du Loir. Musique, détente, bonne humeur et convivialité seront au programme, dans un cadre qui invite à la flânerie et au partage. Cette année, nous avons la joie de vous annoncer le retour du traditionnel défilé du 14 juillet, qui traversera le cœur de notre ville. Ce moment de fierté et d'unité pour tous les Vendômois est de retour pour le plus grand plaisir de chacun.

Enfin, cette année 2025 marque un moment fort de notre histoire locale : le tricentenaire de la naissance du maréchal de Rochambeau, enfant de Vendôme, figure emblématique de notre patrimoine et acteur de l'indépendance américaine. De nombreuses manifestations historiques et culturelles qui viendront célébrer cet anniversaire, pour faire vivre et transmettre cette mémoire précieuse. Vous pouvez d'ores et déjà admirer la fresque fleurie qui nous émerveille sur la pente des petits jardins.

Plus que jamais, notre ville montre qu'elle sait conjuguer dynamisme, culture et convivialité. Je vous invite à profiter pleinement de ces instants partagés et à participer à la vie de notre commune avec enthousiasme.

Bel été à toutes et tous,

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme

Pour les amateurs de cinéma, marquez vos calendriers pour le cinéma en plein air qui se tiendra au Grands-Prés le 11 août. Une soirée magique sous les étoiles, où films et pop-corn se mêleront pour le



→ La passerelle, reliant le parking Liberté à la rue du Change, est de nouveau accessible après 5 semaines de travaux. Rénovation des garde-corps, nouvelle peinture, réfection du sol : tout a été pensé pour plus de sécurité et de confort, dans une démarche d'amélioration du cadre de vie en cœur de ville.

Vendôme LE MAG

Éditeur : ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directrice-adjointe de la communication : Katarzyna Biedrzycka
Rédacteur : Romain Dalby
Graphiste : Julie Annezo
Crédits photos : SCF p.1-2, p.10-13 ; 4.1 Production p.4-6, p.17, p.20
Impression : ISF Imprimerie - Blois
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)



← Depuis le début de l'année, **le Guichet unique des Rottes et l'espace France services** sont ouverts au public. Une action forte de la ville de Vendôme pour renforcer la cohésion sociale en facilitant l'accès aux services publics, regroupés en un seul lieu.

↓ Pour la première fois, **le Bouchon de Blois a fait escale à Vendôme** le dimanche 27 avril. Un défilé de voitures anciennes a parcouru les rues de la ville, passant sous la porte Saint-Georges, suivi d'un moment convivial aux Grands-Prés, le tout sous un soleil radieux.



↑ La plus grande des œuvres de La Trinité, « **La Descente de croix** » (3,62 m × 2,90 m), toile du XVII^e siècle, a retrouvé en mars sa place sous les voûtes. Grâce à une restauration minutieuse réalisée par des experts, elle rayonne à nouveau, témoignant du patrimoine religieux et artistique de Vendôme.



↑ La deuxième édition des **Conseils de proximité** s'est déroulée d'avril à juin dans tous les quartiers de Vendôme. Un moment privilégié pour les Vendômois d'échanger directement avec les élus sur les enjeux de la vie locale et de partager leurs idées et préoccupations.

→ Dans le cadre des **expositions d'art contemporain** de Territoire vendômois, **Jean-Pierre Schneider** a présenté « Les vies immobiles, le corps et le paysage » au Manège Rochambeau. Une installation sensible et poétique, portée par la sobriété et la matière, explorant les liens entre l'humain et l'environnement.



↓ À la chapelle Saint-Jacques, l'**exposition de Lætitia de Bazelaire** (9 mai au 22 juin) a dévoilé un travail sculptural profondément habité, où le geste rejoint l'intemporel. Évoquant l'Égypte, les Kouros ou les portraits du Fayoum, ses œuvres, accompagnées d'une installation in situ de Mathilde Hess, interrogent notre part la plus intime.

CETTE ANNÉE, VENDÔME CÉLÈBRE ROCHAMBEAU EN FLEURS



La Pente des petits jardins se transforme chaque année en un tableau végétal à grande échelle. Réalisée selon la technique de la mosaïculture, cette création unique associe des plants minutieusement disposés pour dessiner un motif coloré et vivant. En 2025, elle met à l'honneur une figure illustre de l'histoire locale et internationale : le maréchal de Rochambeau, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance.

Une œuvre végétale éphémère et spectaculaire

La mosaïculture, art de la plantation ornementale, permet de créer des images en volume à partir de milliers de plants aux pétales et feuillages colorés. À Vendôme, elle s'est imposée comme un rendez-vous paysager incontournable, visible chaque année de mai à octobre. Depuis plusieurs mois, les agents du service des Espaces

verts conçoivent, puis cultivent les différents éléments de la composition. Le choix des essences, les jeux de contrastes, d'ombres et de textures sont pensés avec soin pour faire émerger une scène harmonieuse et visible. Mais cette fresque végétale ne serait rien sans le défi que représente son implantation sur une pente aussi fortement inclinée. Le traçage des motifs, l'installation des plants, puis leur entretien quotidien demandent une technicité particulière, difficultés renforcées par les aléas de la météo.

Rochambeau à l'honneur pour les 300 ans de sa naissance

En 2025, le défi est à la hauteur du personnage mis à l'honneur, il s'agit de représenter le maréchal de Rochambeau, son portrait en uniforme, ainsi que des éléments

emblématiques de sa carrière militaire. Héros du XVIII^e siècle, Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, est une figure marquante de l'histoire de Vendôme. Né en 1725 dans la ville, il incarne le lien durable entre la France et les États-Unis. En 1780, il prend la tête du corps expéditionnaire français envoyé soutenir les insurgés américains contre les Britanniques. Son alliance stratégique avec George Washington conduit à la victoire décisive de Yorktown en 1781, prélude à l'indépendance américaine. Cette création végétale raconte en couleurs une page d'histoire et invite les promeneurs à redécouvrir une personnalité vendômoise devenu figure mondiale.

La Pente des petits jardins 2025 est à découvrir jusqu'à l'automne en face de la place Liberté.

VENDÔME RENFORCE LA SÉCURITÉ DU CENTRE-VILLE AVEC UNE NOUVELLE BORNE ESCAMOTABLE

La ville de Vendôme poursuit sa politique de sécurisation et de piétonnisation du centre historique. Une quatrième borne escamotable a été installée rue Saint-Jacques, visant à limiter l'accès des véhicules non autorisés, en particulier dans la rue du Change.

Régulation de l'accès et tranquillité des riverains

La nouvelle borne, accompagnée par un totem, permettra de contrôler l'accès au cœur de la ville via la lecture des plaques d'immatriculation. La mairie procède actuellement au recensement des « ayants droit » : résidents, services d'urgence,

institutions publiques, etc. Les autorisations spécifiques, comme pour les déménagements ou les travaux, seront délivrées via le guichet unique de la mairie. Les livraisons resteront possibles chaque matin de 6 h à 11 h 30 via le carrefour des Rochambelles, garantissant ainsi la continuité des activités commerciales tout en préservant la tranquillité des piétons.

Un dispositif anti-bélier pour sécuriser les événements

Au-delà de la régulation du trafic, cette borne escamotable joue un rôle crucial en matière de sécurité. Conçue pour résister à des impacts violents, elle agit comme un

dispositif anti-bélier, protégeant les zones piétonnes lors d'événements publics. Ce type de borne est capable d'arrêter des véhicules lancés, offrant ainsi une protection efficace contre les intrusions malveillantes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de la municipalité visant à renforcer la sécurité et la convivialité du centre-ville, tout en facilitant l'organisation d'événements en toute sérénité.

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site de la ville de Vendôme, vendome.eu.



BUDGET PARTICIPATIF 2025 : DES IDÉES À L'ACTION



Et si les citoyens devenaient acteurs des projets de leur ville ? C'est le pari du budget participatif. Pour cette première édition, les habitants ont été invités à imaginer des aménagements utiles à tous, au plus près des besoins du terrain. Au-delà de l'exercice de démocratie locale, c'est un élan collectif qui a vu le jour, mobilisant la créativité, l'écoute et la collaboration entre les Vendômois et les services municipaux.

état des huisseries de l'ancienne conciergerie rue Poterie (réalisée par les menuisiers de la collectivité, voir photo ci-dessus), fresques décoratives dans l'espace public, kiosque au Bois de l'Oratoire, table de pique-nique près du Centre culturel, aménagement des espaces verts rue Marcillé, et réaménagement du square de la Libération.

100 000 € pour améliorer le quotidien

Pour cette première édition lancée en 2024, la ville de Vendôme a alloué une enveloppe de 100 000 € pour financer des projets d'aménagement proposés directement par les citoyens. Résultat : une forte participation et des idées concrètes qui améliorent le quotidien. Entre septembre et décembre 2024, pas moins de 14 idées ont été déposées par les habitants. Après instruction, au regard du règlement du concours, 7 projets ont été retenus : jeux pour enfants au square Blériot, remise en



Une mise en œuvre concertée avec les habitants

De janvier à mars 2025, les porteurs de projets ont été accompagnés par les services de la ville pour affiner les propositions. Ce travail collaboratif, coordonné par la direction du Vivre ensemble en lien avec, la régie des bâtiments et la direction de l'Environnement et des Espaces verts, a permis de préciser les contraintes techniques et d'ajuster les chiffres. Cette étape essentielle a renforcé la faisabilité et la qualité des projets, tout en valorisant l'engagement des habitants. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle dynamique collective. Place désormais aux réalisations !

[Vous pourrez suivre leur avancée dans les prochains numéros de Vendôme le Mag. Et, qui sait, peut-être proposer votre propre idée lors d'une future édition en 2026 ?](#)

UN ESPACE FAMILLE REPENSÉ POUR VOUS FACILITER LA VIE

L'Espace famille a fait peau neuve ! Depuis le 20 juin, une nouvelle formule est en ligne, plus simple, plus fluide et mieux organisée, pour répondre à vos besoins.

Une navigation plus claire, des démarches plus simples

Vous avez été nombreux à faire part de vos suggestions lors des dernières enquêtes de satisfaction. Résultat : l'Espace famille évolue pour vous offrir une navigation plus fluide et des démarches plus simples. Inscriptions scolaires ou périscolaires, cantine, transports, loisirs, paiements en ligne... tout est désormais accessible plus facilement, que ce soit depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Certaines améliorations ont déjà été mises en place ces derniers mois grâce à vos retours, comme le mode fratrie, qui permet d'inscrire plusieurs enfants plus facilement, ou encore une terminologie simplifiée pour mieux comprendre chaque étape.

Prochamment, un échelonnement des périodes d'inscription par secteur viendra compléter ces évolutions, afin de mieux répartir les connexions et faciliter l'accès au service. Mais ce qui change réellement avec la mise à jour du 20 juin, c'est surtout l'ergonomie générale du portail. L'interface d'accueil a été entièrement repensée pour faciliter la lecture, la navigation et l'accès aux services. Les principales rubriques (restauration, jeunesse, sport, transport Move, facturation...) sont désormais bien identifiées, accessibles en un clic, avec une organisation par grands thèmes.

Mieux vous accompagner, dès le premier clic

Dès la page d'accueil, l'Espace famille vous propose une navigation plus intuitive, avec des contenus clairs et actualisés. Sans même avoir besoin de vous connecter, vous pouvez consulter les menus des cantines, accéder aux informations pratiques concernant

les structures de la Petite enfance, les centres de loisirs, ou encore découvrir les actualités du moment grâce à un carrousel dynamique. Une fois connecté, vous retrouvez l'ensemble des services proposés par la ville de Vendôme et la communauté d'agglomération Territoires vendômois, désormais classés par grands thèmes pour mieux s'y retrouver : activités périscolaires, transport, facturation, documents utiles... Tout est pensé pour vous guider rapidement vers ce que vous cherchez. Ce portail, conçu comme un véritable guichet unique numérique, est toujours accessible 24h/24 et 7j/7, pour gérer facilement toutes vos démarches administratives liées à la vie de famille : tout est à portée de clic. Et comme toujours, vos retours restent précieux pour continuer à faire évoluer ce service essentiel. [valeur ce service essentiel.](#)

[Pour y accéder, rendez-vous sur \[espacefamille.vendome.eu\]\(https://espacefamille.vendome.eu\) ou scannez le QR code.](#)



VENDÔME S'ENGAGE POUR LA CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM

Les pratiques funéraires évoluent en France, et la crémation y occupe une place de plus en plus importante. En 25 ans, le recours à cette pratique a progressé de façon constante, avec une hausse moyenne de 1,25 % par an. Aujourd'hui, plus d'un décès sur deux donne lieu à une crémation. Cette évolution traduit un changement profond des attentes et répond à des considérations sociales et environnementales fortes.

À Vendôme, aucune structure n'existe à ce jour pour répondre à cette demande croissante. Les habitants doivent parcourir de longues distances, jusqu'à Blois ou dans d'autres départements, pour accompagner un proche dans ce moment délicat. Ces déplacements, souvent éprouvants et coûteux, ajoutent à la difficulté du deuil. Ces déplacements peuvent également rendre l'organisation des cérémonies plus complexe, en limitant la participation de certains proches, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite. Consciente de ces enjeux humains et pratiques, la ville de Vendôme a donc décidé de se doter d'un crématorium, pour mieux répondre aux attentes de ses habitants et de ceux du territoire environnant. L'objectif est clair : proposer un service moderne, accessible, digne et respectueux des convictions de chacun. Il s'agit d'offrir un lieu de recueillement apaisé, pensé pour accompagner au mieux les familles, dans la sérénité et la discrétion, au plus près de chez elles.



Un service public structuré par un délégataire expérimenté



Pour concrétiser la création d'un crématorium à Vendôme, la municipalité a choisi de recourir à une Délégation de service public (DSP). Ce mode de gestion permet à la collectivité de confier la conception, la construction et l'exploitation de l'équipement à un opérateur privé, tout en conservant un contrôle sur le service rendu. Cette approche est particulièrement adaptée aux projets nécessitant des compétences techniques spécifiques et un savoir-faire éprouvé. Après la publication d'un avis d'appel public à concurrence le 26 avril 2024, trois opérateurs ont présenté une candidature et une offre dans les délais impartis. À l'issue de la procédure, le conseil municipal, lors de sa séance du 14 novembre 2024, a retenu l'offre de la Société des crématoriums de France (SCF). La convention de délégation de service public a été signée le 11 décembre 2024. SCF, filiale du groupe Funecap, est un acteur majeur du secteur funéraire en France.

Forte de son expérience, elle a déjà réalisé quatre-vingt crématoriums en Europe, une soixantaine en France et en construit actuellement une dizaine. Son expertise couvre l'ensemble des aspects du projet : qualité architecturale, intégration paysagère, accompagnement des usagers, continuité de service et maîtrise technique. Le projet vendômois sera entièrement financé par SCF, sans subvention publique, pour un montant de 4,25 millions d'€HT. La société assurera l'exploitation du crématorium pour une durée de 27 ans, versant à la collectivité une redevance fixe annuelle de 10 000 € HT, une redevance pour frais de gestion de 5 000 € HT, ainsi qu'une part variable en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Ce modèle économique garantit un équilibre entre la qualité du service rendu aux usagers et les intérêts financiers de la commune, avec 25 000 € HT au minimum, versés chaque année à cette dernière.

**La création d'une délégation est particulièrement adaptée
aux projets nécessitant des compétences techniques
spécifiques et un savoir-faire éprouvé.**



Un projet exemplaire sur les plans environnemental, architectural et humain

Implanté au sein du cimetière du Clos, à l'écart du centre-ville dans un cadre paysager apaisant, le crématorium s'intégrera naturellement à son environnement, dans une démarche de sobriété, de modernité et de respect du site existant. Le bâtiment adoptera une architecture à taille humaine, sobre, soignée et résolument tournée vers le confort des usagers. Il sera construit avec des matériaux locaux et durables (ardoise, bois, pierre calcaire). Tous les équipements techniques, dont la cheminée, seront discrètement intégrés au bâti. La grande salle de cérémonie s'ouvrira vers le ciel, tandis que les espaces de recueillement et de retrouvailles créeront un cocon intimiste, en lien avec le cimetière. L'approche environnementale est au cœur du projet : conception bioclimatique, certification qualité ISO 9001 et 14001, installation de panneaux solaires sur la toiture, récupération de la chaleur produite par les fours pour chauffer le bâtiment, gestion des eaux pluviales et bornes de recharge électrique sur le parking. Le système de filtration de l'air répondra aux normes les plus strictes en vigueur, limitant au maximum les rejets dans l'atmosphère. Le confort et la dignité des familles ont également guidé les choix d'aménagement. Le parcours dans le bâtiment a été conçu pour favoriser le recueillement : espaces lumineux, séparation des flux entre zones techniques et espaces d'accueil, deux salles de cérémonies (dont une spacieuse), un salon de convivialité et remise immédiate des cendres selon les volontés du défunt. L'équipement permettra de répondre à une demande locale forte, avec environ 720 crémations attendues dès la première année et 1 100 la huitième année d'exploitation ce qui justifiera l'installation d'une seconde ligne de four.

4,25 M € HT
d'investissement, entièrement
auto-financé

720 crémations/an
dès la première année

2 salons de cérémonie
(138 et 36 places)

Parking
50 places
en plus du parking
du cimetière du Clos

Le calendrier du projet

PHASE	PÉRIODE ESTIMÉE	DÉTAIL
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	Février-décembre 2025	Étude environnementale, enquête publique, passage en conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) et consultation
DÉBUT DES TRAVAUX	Janvier 2026	Lancement du chantier, terrassement, gros-œuvre
FIN DES TRAVAUX	Février 2027	Achèvement du bâtiment, équipements techniques et aménagements extérieurs
MISE EN SERVICE	Printemps 2027	Ouverture au public, premières cérémonies

Un objectif clair pour une ouverture en 2027



Aborder la question de la fin de vie demeure un sujet délicat dans notre société. Pourtant, il est essentiel d'anticiper ces moments difficiles, afin d'offrir aux proches un accompagnement digne, respectueux et apaisé. La création d'un crématorium à Vendôme répond à un double impératif : celui de répondre à une demande croissante de la part des habitants et de prendre en compte l'évolution des pratiques funéraires, qui tendent à privilégier la crémation. Il appartient aux collectivités de prévoir et de structurer les services essentiels à la vie locale, y compris dans les moments les plus sensibles. Ce service public sera accessible à tous, sans distinction de commune de résidence du défunt. Le crématorium sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, et le samedi matin de 9 h à 12 h, avec un délai moyen de moins de quatre jours pour organiser les cérémonies. Chaque détail de l'accueil a été pensé pour préserver l'intimité des familles, en respectant leur besoin de recueillement dans un environnement calme et propice à l'hommage.

VOS NOUVEAUX COMMERCES À VENDÔME

ADN41

ADN41, apiculteur engagé et spécialiste de la lutte raisonnée contre les nuisibles, intervient efficacement contre insectes et rongeurs tout en préservant l'équilibre naturel.

43, faubourg Chartrain
Lundi de 14 h à 17 h 30 (de mars à septembre)
Mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30
Fermé le mardi et le jeudi
Infos : 02 36 45 81 54 - adn41lemagasinvendome@gmail.com
Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :
📷 adn41.guepes.frelons 📱 adn41lemagasin



MyCandyland

Envie de douceur ? Craquez pour leurs bonbons, chocolats et confiseries. Tout un monde de gourmandises à savourer seul ou à partager !

48, rue du Change
Du mardi au samedi de 14 h à 18 h 30
Infos : 07 67 10 70 39 - mycandylandvendome@gmail.com
Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :
📱 MyCandyland



Atouttravaux.com

Un accompagnement sur mesure pour vos travaux : ici, des pros vous écoutent, vous conseillent et vous guident pour donner vie à votre projet, quel qu'il soit.

50, rue du Change
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
Samedi de 9 h à 20 h
Info : 07 67 10 70 39 - contact@atouttravaux.com
Et rendez-vous sur le site internet : atouttravaux.com



La Ressourcerie

La Régie de Quartiers de Vendôme poursuit son engagement en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion professionnelle avec l'ouverture de sa deuxième ressourcerie.

52, 54, rue du Change
Du mercredi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi de 10 h à 19 h
Info : 02 54 73 94 12 - magasin@vendomois.fr
regiedequartiersvendome.fr
Et rendez-vous sur les réseaux sociaux :
📱 Régie de Quartiers de Vendôme



UNE COLLECTE DE DONNS POUR REDONNER VIE À LA PORTE D'EAU

Discrète, mais majestueuse, l'arche des Grands-Prés, plus connue sous le nom de Porte d'eau, est l'un des derniers vestiges des anciennes fortifications de Vendôme.

Un trésor médiéval sur les bords du Loir

Érigée entre le XIII^e et le XV^e siècle, cette porte fluviale surveillait autrefois l'accès à la ville par le Loir. Elle conserve encore aujourd'hui une partie de ses mâchicoulis, de son chemin de ronde et l'une de ses deux tours d'origine. Située dans un secteur classé Site patrimonial remarquable (SPR), à proximité de la Pente des petits jardins et du Minotaure, elle s'inscrit dans le parcours touristique « Vendôme, ville d'eau et de lumières ». Pourtant, malgré son intérêt historique, ce monument passe souvent inaperçu. Sa discrétion contraste avec sa valeur patrimoniale, qui en fait un témoin essentiel de l'histoire urbaine et défensive de la ville.

Une restauration portée par la ville, soutenue par l'État, mobilise la Fondation du patrimoine

Consciente de l'importance de ce patrimoine en péril, la ville de Vendôme, propriétaire des lieux, a engagé dès 2021 des travaux de sécurisation pour prévenir des chutes de pierres. Aujourd'hui, elle franchit une nouvelle étape en lançant une grande campagne de restauration, avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Objectif : réparer les maçonneries notamment les mâchicoulis défensifs et retirer les structures d'étalement provisoires, sous la supervision d'une architecte spécialisée. Le coût total s'élève à 99 660 €. L'État participe à hauteur de 25 225 €, le département du Loir-et-Cher s'apprête à voter son soutien, et la Fondation du patrimoine lance une collecte

publique avec un objectif de 15 000 €. Acteur majeur de la sauvegarde du patrimoine en France, la Fondation accompagne la commune à chaque étape du projet, garantissant sa rigueur et sa transparence. La Porte d'eau retrouvera toute sa noblesse grâce à ce chantier exemplaire, qui continuera d'être commentée lors des visites guidées de la ville notamment aux prochains Journées du patrimoine. Chaque don compte pour offrir à ce joyau méconnu une seconde jeunesse, au bord du Loir.

Pour accéder à la page de don, scannez le QR code ou rendez-vous sur fondation-patrimoine.org.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Direction régionale des affaires culturelles



UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN BORD DE LOIR



En contrebas du Minotaure, la double rangée de peupliers plantée dans les années 90 arrivait en fin de vie, les arbres étaient devenus fragiles, leurs branches cassantes et leur bois parasité par des champignons pathogènes. De plus, leur système racinaire superficiel et peu ramifié favorisait l'érosion de la berge, le Loir « creusant » par en dessous et finissant par emporter des pans de la rive : ainsi, depuis les années 90,

elle a reculé de trois mètres en moyenne. Autant pour stopper le phénomène que pour préserver la sécurité des promeneurs, ils ont donc été abattus. « Il fallait les remplacer par des espèces capables de retenir les sols », précise Hugues Aufranc, paysagiste au bureau d'études de la direction de l'Environnement et des Espaces verts de la ville. Le nouvel aménagement prévoit la plantation de saules blancs (*salix alba*), d'aulnes

glutineux (*alnus glutinosa*) ainsi que de Taxodium de Louisiane, plus exotiques, mais tout aussi efficaces pour stabiliser les terrains humides. Des « boudins coco », préplantés de salicaires, iris des marais, laïches et joncs, viendront compléter cet ancrage végétal. Cette nouvelle ripisylve assurera la pérennité d'une promenade réaménagée, entre nature, sécurité et confort, jusqu'aux Grands-Prés.

DES MÉGOTS... ET DES QUESTIONS!

Un mégot jeté dans un caniveau peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader. Pour lutter contre ce fléau, la direction de l'Environnement et des Espaces verts a installé des cendriers-sondages dans plusieurs lieux stratégiques. Ces dispositifs ludiques proposent aux fumeurs de répondre à une question en jetant leur mégot dans l'un des deux compartiments du cendrier. Plutôt comédie ou polar? Pain ou baguette? Fosse ou jardin. Ces sondages amusants attirent l'attention tout en favorisant des gestes plus responsables. Plus visibles et engageants qu'une simple poubelle, ils incitent au changement de comportement en alliant recyclage et sensibilisation à la pollution urbaine. Chaque mégot correctement jeté est un petit geste pour l'environnement. Si l'impact est encore à mesurer, ces nouveaux cendriers pourraient bien devenir un outil efficace contre les 8 milliards de mégots jetés au sol chaque année en France.



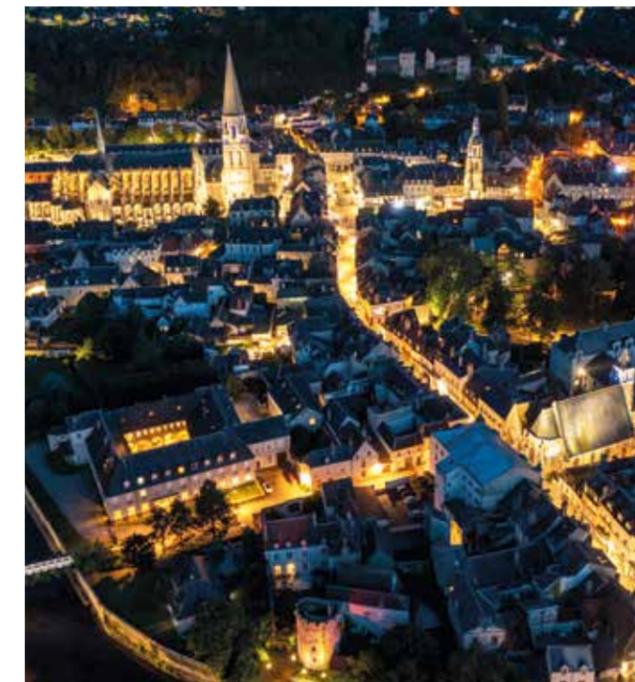
RUE DE LA TUILERIE : UNE TOUCHE DE VERT BIENVENUE



Cet axe entre le giratoire du 19 mars et la rue du cimetière entame sa transformation. Grâce à l'intervention de la direction de l'Environnement et des Espaces verts, le trottoir a été partiellement décaissé pour accueillir lierres à petites feuilles et *muehlenbeckia dorés*, appelés à grimper le long du mur et former à terme un élégant mur végétal. À leur pied, des vivaces compactes et tapissantes créeront une frange florale colorée, saison après saison. Côté cimetière, une dizaine de *zelkova serrata* — arbres gracieux, résistants à la sécheresse, aux feuillages flamboyants en automne — ont été plantés sur une bande de soixante mètres de long. Le chantier, conduit en régie en février, avec l'aide précieuse de la voirie pour le sciage des enrobés, a été réalisé dans les temps impartis, en cohérence avec le calendrier horticole et les conditions météo, afin de limiter la gêne pour les piétons. Il faudra bien sûr laisser le temps à la nature de s'installer et de pousser, mais cette action concertée est d'ores et déjà un bel exemple d'embellissement coordonné entre directions, au service du cadre de vie des Vendômois.

DE NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants, la ville de Vendôme a décidé d'élargir les horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire. Les lampadaires s'allument désormais à 5 h 30 (au lieu de 6 h) chaque matin. En soirée, l'éclairage est maintenu jusqu'à minuit du lundi au jeudi (contre 23 h auparavant) et jusqu'à 2 h du matin les vendredis et samedis (au lieu de minuit). Ces nouveaux horaires visent à mieux accompagner les mobilités, renforcer le sentiment de sécurité et tenir compte des usages en soirée. Par ailleurs, sur le secteur du Minotaure (parkings Liberté, Rochambeau et Grands-Prés) des prolongations exceptionnelles peuvent être mises en place, notamment lors de spectacles ou de manifestations en soirée. Enfin, tout au long de l'année, l'éclairage public s'adapte aux horaires de lever et de coucher du soleil, pour garantir un allumage et une extinction cohérents avec les conditions naturelles. Cette extension des horaires de fonctionnement de l'éclairage public a été rendue possible par les économies réalisées en coût d'électricité, grâce à l'accélération ces deux dernières années des investissements de la ville dans le renouvellement en Led des points lumineux.



EXPOSITION JEAN-GILLES BADAIRE AU MANÈGE ROCHAMBEAU

À l'occasion de l'exposition de Jean-Gilles Badaire au Manège Rochambeau, Frédéric Limagne, son ami de longue date, formateur, auteur et peintre, évoque leur lien et nous livre un regard sensible sur l'œuvre de cet artiste singulier.

Quel est votre lien avec Jean-Gilles Badaire ?

Frédéric Limagne - C'est un ami, un frère. Ça a été quelqu'un de très important pour moi. Jean-Gilles était un passeur pour beaucoup de gens qui l'ont fréquenté et qui ont aimé sa compagnie.

Quel était son processus de création ?

F.L. - C'est un vivier d'émotions, de souvenirs dans lequel il va puiser, décliner des formes qui lui sont très familières : des natures mortes, des paysages, des corps...etc. Il se laissait surprendre également par l'imaginaire, les lectures, la force de la vie, les images, les musiques, les émotions...etc. C'est vraiment un travail qui vient de l'intimité.

||

Jean-Gilles disait lui-même que la peinture se pratique tous les jours, pas seulement de temps en temps.

||

Quelles techniques utilisait-il ?

F.L. - On peut parler de l'atelier. C'est un endroit où il y a probablement tout ce dont il a besoin en premier, quelque chose de très liquide. D'ailleurs son premier matériel est le dessin à l'encre noire. À l'atelier, on retrouve des sauts de goudron, des pigments de colle, d'eau, mais aussi des huiles qui sont récupérées chez le garagiste à côté. En voyage, c'est différent. C'était quelqu'un qui voyageait beaucoup par la peinture. Il s'arrêtait dessiner dans des églises, dans des bars, au bord d'un pré, un peu partout en fait. La technique ici, c'est d'utiliser ce qui l'entoure. Ça peut être une poignée d'herbes qu'il va gratter sur une page de papier ou une bouse de vache s'il n'y a que cela à proximité. Finalement, ce n'est pas une histoire de technique, c'est une question de matière avec laquelle créer.

Comment décririez-vous son art ?

F.L. - C'est un art sauvage. C'est un art qui sait aussi parfois être patient car l'on est bloqué dans la création. C'est un art très entêté, du quotidien. Jean-Gilles disait lui-même que la peinture se pratique tous les jours, pas seulement de temps en temps. C'est un art qui a besoin d'une certaine rigueur, pour que la vie éclate hors des carcans de cette rigueur-là. C'est aussi un art de l'insouciance, un art libérateur.

Quelles étaient ses principales sources d'inspiration ?

F.L. - Sa principale inspiration était d'être dans le temps présent. Accepter une forme d'émotion submergeante, accepter l'ennui, accepter l'attente. La lecture est une seconde inspiration majeure. Jean-Gilles Badaire était un très grand lecteur. C'est un homme qui vient de la poésie contemporaine, de Rimbaud et du surréalisme. C'est quelqu'un qui se frotte au mot, qui a une connaissance du vocabulaire très précise. Pour lui, un mot prend tout son sens quand il le peint. Et puis il y a évidemment le voyage, les ailleurs, les lointains. Les lointains au sens strict du terme, c'est-à-dire ce qui est éloigné physiquement. Mais également les lointains que l'on cultive intérieurement.

Trois mots qui décrivent son travail ?

F.L. - Son ami Joël Vernet a déclaré lors de sa disparition : « Jean Gilles enseignait la rigueur, l'insouciance et le rêve ».

Que diriez-vous aux personnes pour les inciter à venir voir l'exposition ?

F.L. - De venir à cette exposition avec des yeux d'enfants... ■

Pour découvrir l'exposition gratuite « Ici Ailleurs » de Jean-Gilles Badaire, rendez-vous au Manège Rochambeau jusqu'au 21 septembre. Scannez le QR code pour plus d'informations.



BPA ENTERTAINMENT PRÉSENTE

BACK TO 80'S



20H

VENDREDI
12
SEPTEMBRE
2025

LA FOLIE DES ANNÉES 80

**AVEC PATRICK HERNANDEZ - JEAN PIERRE MADER
COOKIE DINGLER - WILLIAM DÉBUT DE SOIRÉE**

Concert Gratuit
LES GRANDS-PRÉS - VENDÔME

3 HEURES DE SPECTACLE | 100% LIVE | UN SHOW UNIQUE | OUVERTURE DES PORTES 17 H | FERMETURE DES PORTES À 21H

VENDÔME

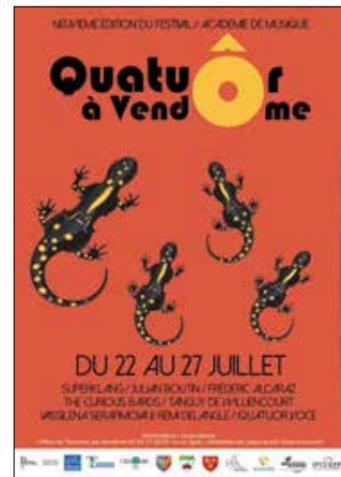
VENDÔME

BPA

Guinguettes de Vendôme

Samedi 19 et dimanche 20 juillet
Aux Grands-Prés, derrière
le Centre aquatique

Rendez-vous à la guinguette de Vendôme, organisée par le Kiwanis avec le soutien de la ville ! Un week-end festif vous attend au bord du Loir, entre bals, concerts et ambiance conviviale. Venez danser, chanter, partager un verre ou une assiette dans un cadre bucolique. Une belle occasion de célébrer l'été en musique, en famille ou entre amis !



Quatuor à Vendôme 9^e édition

Du 22 au 27 juillet

Le festival Quatuor à Vendôme investit les lieux emblématiques du Vendômois : chapelles, églises, caves, château ou gare deviennent les scènes d'une semaine musicale unique. Concerts, masterclasses, impromptus et soirées festives rythment les journées, portés par de jeunes talents et des artistes renommés. Un rendez-vous d'été à ne pas manquer, entre patrimoine, transmission, convivialité et musique.

Pour plus d'informations : quatuorvoce.com

Retrouvez encore plus d'événements sur vendome.eu

OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

vendome-tourisme.fr

Inauguration du château de Vendôme

Samedi 30 et dimanche 31 août
Son et lumières toutes les 15 min à partir de 21 h 30
Château de Vendôme

Après presque deux ans de restauration, le chantier du château de Vendôme touche à sa fin. Resté ouvert au public tout au long des travaux, le site s'apprête à célébrer la fin de travaux avec un programme riche, incluant notamment un mapping vidéo inédit projeté sur les façades intérieures. Classé monument historique depuis 1840, le château retrouve tout son éclat et invite les visiteurs à redécouvrir ce joyau du patrimoine vendômois... avec quelques surprises à la clé.



ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE VENDÔME

25 juillet à 19h
4 et 5 août à 20h 30
8 et 23 août à 21h
Soirées d'été
Concerts, cinéma, opéra

20 et 27 juillet
3, 10 et 17 août
Les Impromptus
Concert à 11h les dimanches
Au chapeau

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : chateauvendome.fr



Dans la famille
médecin
je voudrais votre
neveu

POUR L'AIDER À S'INSTALLER EN LOIR & CHER, CONTACTEZ-NOUS !

Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher

sante@attractivite41.fr
ICI, nous gérons l'installation des professionnels de santé



Vendôme passionnément

Ensemble, continuons à bâtir l'avenir

Chers concitoyens Vendômois,

Depuis le début de notre mandat, chaque pas que nous avons fait l'a été avec une conviction profonde : celle de bâtir une ville plus unie, plus dynamique et plus solidaire. Notre engagement à vos côtés se traduit par des actions concrètes qui améliorent notre cadre de vie. En partenariat avec l'agglomération, nous avons œuvré pour transformer et revitaliser nos espaces urbains et équipements. Ces initiatives ne sont pas simplement des chantiers, elles sont le reflet de notre ambition pour une ville où il fait bon vivre. Nous croyons fermement que l'amélioration de notre ville passe aussi par une offre de services publics plus accessible et plus efficace. Le Guichet unique des Rottes en est une illustration parfaite. En centralisant l'accès aux services, nous facilitons le quotidien de nombreux Vendômois, répondant ainsi à un besoin essentiel de proximité et d'efficacité. Ce guichet est bien plus qu'un simple service, c'est un symbole de notre engagement à être à l'écoute et au service de tous. Le succès du budget participatif est, quant à lui, une autre preuve de cette écoute qui fonctionne. Les projets qui ont émergé de cette initiative montrent à quel point votre voix compte.

Ils tissent des liens, répondent à des besoins identifiés par vous, et pour vous. C'est une démarche qui renforce notre communauté et démontre qu'ensemble, nous pouvons innover et améliorer notre ville. C'est dans cet esprit, que vous découvrirez l'arrivée prochaine d'un crématorium à Vendôme. Cette nouvelle infrastructure répond à une évolution de nos pratiques et offre un service de proximité essentiel. Elle témoigne de notre volonté d'adapter nos services aux besoins réels de la population. Enfin, la transition vers un éclairage public LED illustre un engagement fort et constant pour une ville plus durable. Cette modernisation nous permet non seulement de réduire notre consommation d'énergie, mais aussi d'adapter l'éclairage aux rythmes de vie des Vendômois, en allongeant les horaires d'éclairage public. C'est une étape de plus vers une ville respectueuse de l'environnement et soucieuse du bien-être de ses habitants. Chers concitoyens, notre ville est en mouvement, portée par une dynamique collective et une vision partagée. Continuons à avancer ensemble, avec la même détermination et le même esprit de solidarité. Vendôme mérite notre engagement de chaque instant, pour en faire une ville toujours plus accueillante, innovante et unie.

Laurent BRILLARD et la majorité municipale

Partageons demain

« Petiteesse »

Le maire de Vendôme aura tristement marqué son mandat avec sa décision première de repousser la cérémonie de remise de médaille des « Justes parmi les Nations » à Jean et Jeanne Philippeau, pour avoir sauvé 3 Juifs pendant l'Occupation, sur l'initiative de madame Arlette Testyler. Cette cérémonie a finalement lieu. L'ajournement proposé n'aura pas fait honneur au maire et à sa majorité : conseillers et adjoints concernés non consultés ? Quel exemple de démocratie ! Consentants par suivisme du chef de la majorité ? Petitesses démultipliées. Il ne suffit pas, pour un maire et sa majorité, de faire des choix de projets d'aménagements de la ville ; il s'agit aussi d'être à la hauteur devant des événements qui impliquent une conscience morale dénuée de toute frilosité... Un choix de « pas de vagues » par crainte d'une difficile réélection donne le ton de la hauteur de vue. Petite.

C'est dans une volonté de mémoire sans faille que nous avons ainsi proposé dans une lettre adressée au Maire le 2 juin d'apposer une plaque commémorative près du domicile de Jean et Jeanne Philipeau, rue de la Marre, rappelant leur geste, et de donner leur nom à un lieu ou bâtiment public de notre ville. Nous ne pouvons que souhaiter une approbation sans délai qui ne tiendra pas compte, cette fois, d'échéances électorales. En 2005, une autre majorité fit un autre choix, sans faille : la cérémonie de remise de la médaille des « Justes parmi les Nations » fut accueillie à Vendôme pour les époux Chaufournaï, honorés par leur nom apposé à un square aujourd'hui à Villerable.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

Place à Vendôme

Nous poursuivons un travail d'opposition constructif, malgré le peu d'association aux travaux de la majorité. Nous appelons à un sursaut démocratique, à construire les politiques locales avec et pour les vendômois(e)s. En ce mois des fiertés, nous célébrons aussi l'amour et la liberté, et n'oublions pas le long chemin vers l'égalité pour toutes et tous.

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

La Confédération Paysanne nous alerte d'une qualité d'eau potable en baisse dans plusieurs points de captages du 41. Mettons tout en œuvre pour préserver cette ressource essentielle et fragile : accompagnons nos agriculteurs dans leurs pratiques pour diminuer drastiquement l'utilisation des pesticides et soutenons l'agriculture bio par nos achats.

Alexandre BOITEL et Sabine GREULICH

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ GUICHET UNIQUE PARC RONSARD

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
02 54 89 41 81
ENFANCE JEUNESSE
02 54 89 41 71
VIE SCOLAIRE
02 54 89 41 77
SPORTS
02 54 89 41 66
PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ
Move : move-vendomois.fr
Inscription : 02 54 89 43 40
Info réseau : 02 54 89 41 36
POLICE MUNICIPALE
02 54 89 42 00

GUICHET UNIQUE DES ROTTES

37, avenue Georges Clemenceau
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h
02 54 86 47 00
Services du guichet unique
Démarches famille, carte nationale d'identité et passeport
CIAS
Maintien et autonomie à domicile, aide et développement social
Accès aux droits
Point justice
02 54 86 47 77

CCAS

37, avenue Georges Clemenceau
02 54 86 46 50

CENTRE CULTUREL

24, avenue Georges Clemenceau
Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 14 h à 18 h

Vacances scolaires :
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)
02 54 89 16 50

CENTRE SOCIAL

3, rue du Colonel Fabien
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
02 54 89 46 20

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme
Lundi, mardi, jeudi : 13 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi : 9 h à 17 h 30
Fermé le samedi, le mois d'août et pendant les congés de Noël
Réservation de salles : 02 54 89 44 00
Billetterie : 02 54 89 44 00

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)
02 54 72 23 14

MÉDIATHÈQUES

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur mediaenvendomois.fr

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel-Fabien
02 54 89 49 00
La forêt des petits pas
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
02 54 89 49 20

La T'Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h
02 54 89 49 30
La crèche L'île aux câlins (Saint-Ouen)
Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
02 54 73 31 13
La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)
Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h
02 54 72 65 17

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

5, rue du Colonel-Fabien
02 54 89 49 40
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)
Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Guichet unique des Rottes
Lundi : 8 h 30 à 12 h
02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE

MULTIMÉDIA - POINT CYB
Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu
Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30
02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr



Pour toute réclamation :
Département Qualité AFNOR Certification
11, rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)
L'audit AFNOR des 13 et 14 décembre 2024 a confirmé la certification ISO 9001 obtenue en 2019 pour le Guichet unique. Cette reconnaissance souligne une prise en charge rigoureuse des usagers et une amélioration continue du service public, avec l'appui des services support.

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^e maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Phillippe Chambrier

3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

Simon Houdebert

5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray

6^e maire-adjointe - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

Tural Keskiner

7^e maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Minty Mabiala-Boussi

8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :

Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Place à Vendôme :

Permanences sur rendez-vous : marlene.gerard@catv41.fr pierre.fournet-fayard@catv41.fr

Vendômois naturellement :

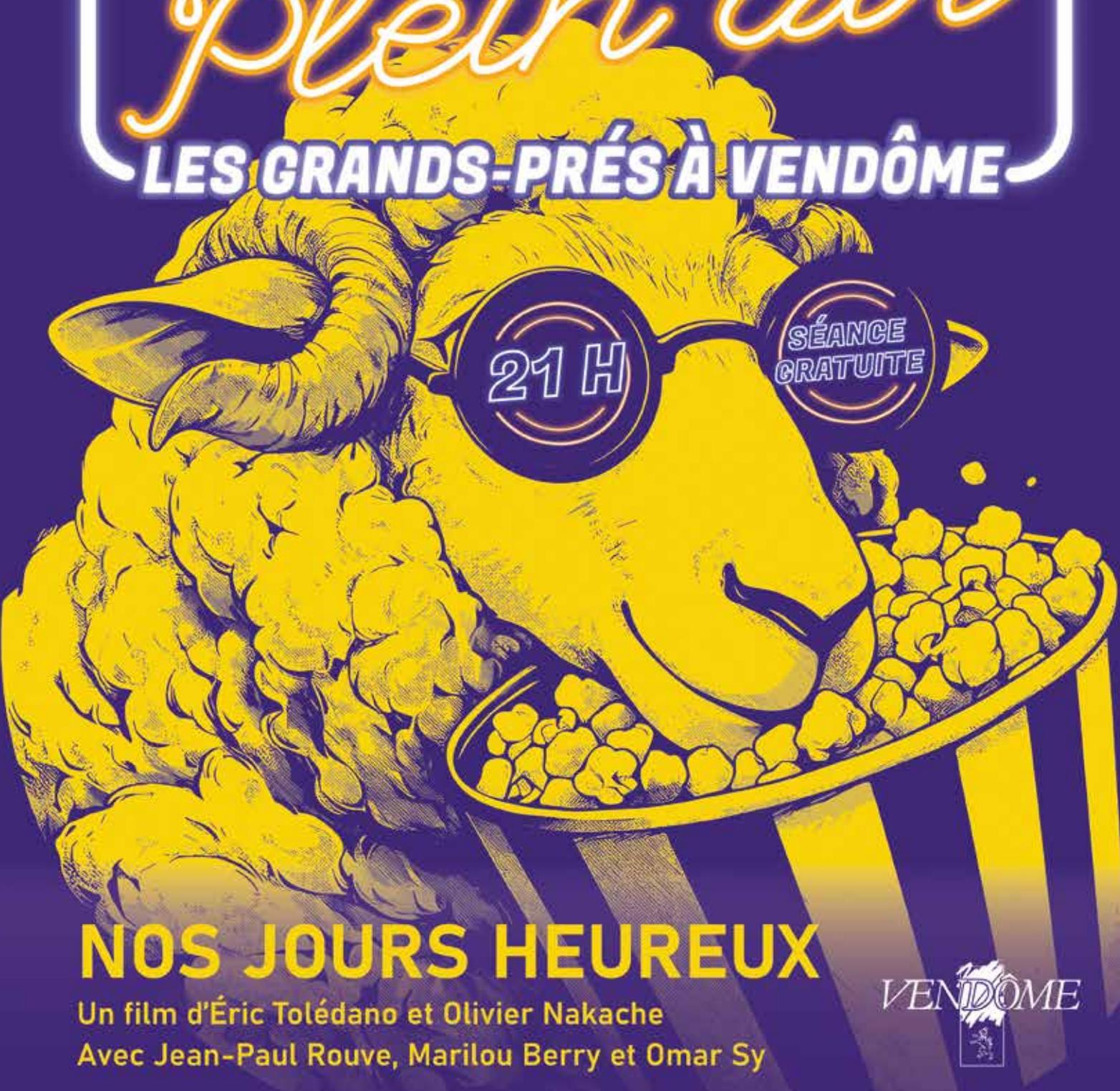
sabine.greulich@catv41.fr alexandre.boitel@catv41.fr

Lundi 11 août

CINÉ

Plein air

LES GRANDS-PRÉS À VENDÔME



NOS JOURS HEUREUX

Un film d'Éric Tolédano et Olivier Nakache

Avec Jean-Paul Rouve, Marilou Berry et Omar Sy

VENDOMÉ
